LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ MENTALE EST FONDAMENTALE POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ DU CANADA

On estime qu'un Canadien sur cinq aura un trouble mental ou une maladie mentale cette année[i]. La maladie mentale et les troubles liés à la toxicomanie sont une cause principale d'invalidité et ont un coût important pour l'économie[ii] du Canada. On estime le coût économique annuel de la maladie mentale au Canada à plus de 50 milliards de dollars, ce qui comprend les coûts des soins de santé, la perte de productivité et la réduction de la qualité de vie reliée à la santé[iii].

Toute personne ayant besoin de soins en santé mentale mérite de recevoir des soins de qualité et la prestation de soins de santé mentale de qualité devrait être la règle d'or dans tout le Canada

Pour renforcer le système de soins de santé mentale, les dirigeants doivent d'abord examiner les défis auxquels est confronté le système de soins de santé mentale du Canada. Certains problèmes persistent depuis des décennies, comme la stigmatisation et l'accès aux soins. Pour ajouter à la complexité, la pandémie de COVID-19 a entraîné d'autres problèmes, comme la crise de la santé mentale des enfants et des jeunes et l'épuisement professionnel des travailleurs de la santé.

LEADERSHIP DE SOINSSANTÉ*CAN* DANS LE PLAIDOYER EN FAVEUR DE SOINS DE SANTÉ MENTALE DE GRANDE QUALITÉ

SoinsSanté*CAN* s'est engagé à promouvoir les soins de santé mentale au Canada par son travail avec la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) en tant que codirigeant du Réseau de soins de santé mentale de qualité (le Réseau). Le réseau rassemble des chefs de file du secteur des soins de santé de partout au pays dans le but d'améliorer l'accès à des services de santé mentale de qualité, incluant la réduction de la stigmatisation, le soutien pour des pratiques axées sur le rétablissement et la promotion de la santé et de la sécurité psychologiques des travailleurs de la santé.

Le Réseau tire profit des travaux de l'ancien collectif « *La santé d'abord* », un regroupement de 20 organismes de soins de santé qui se sont engagés envers la création d'environnements de travail psychologiquement sains et sécuritaires dans les soins de santé.

Dans le cadre de son implication au sein du Réseau, SoinsSanté*CAN* a dirigé l'élaboration du Cadre de soins de santé mentale de qualité (le Cadre). Ce cadre a été conçu avec des personnes qui vivent et qui ont vécu des expériences de santé mentale, des travailleurs de santé de première ligne et d'autres chefs de file de la santé. Il s'agit d'un ensemble de 10 dimensions qui définissent la qualité des soins de santé mentale pour tous et qui promeut la santé et le bien-être psychologiques chez les travailleurs de la santé de première ligne.

SoinsSanté*CAN,* par l'entremise de sa division de développement professionnel, CHA Learning, offre également les cours en ligne suivants en partenariat avec la CSMC :

- Le suicide : Faire face ensemble à ce sujet difficile – Donner du pouvoir aux médecins, donner de l'espoir aux patients
- Stigmatisation structurelle liée à la santé mentale en soins de santé

LES DÉFIS DU SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ MENTALE DU CANADA ET LES RECOMMANDATIONS D'ACTION

L'ACCÈS À DES SOINS DE SANTÉ MENTALE EST UN PROBLÈME CHRONIQUE AU CANADA :

Au Canada, franchir « la porte » et entrer dans le système de soins de santé mentale est un défi chronique. Tout comme pour la santé physique, le fait de ne pas avoir accès en temps opportun à des soins appropriés et équitables peut avoir des conséquences très graves et tout comme pour la santé physique, les raisons des longues listes d'attente sont nombreuses.

Les données provenant de l'Enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins de 2022 ont révélé qu'environ le tiers des Canadiens âgés de 15 ans et plus qui avaient reçu un diagnostic de troubles de l'humeur ou de troubles d'anxiété ou de troubles liés à l'utilisation de substances ont fait état de besoins insatisfaits ou partiellement satisfaits au cours des 12 mois précédant l'enquête[iv]. Les Canadiens attendent des semaines et des mois, et probablement plus encore, pour avoir accès à des services financés par des fonds publics, comme les services communautaires de counseling en santé mentale.

Le coût est un autre obstacle à l'accès aux services de santé mentale au Canada : en 2023, 15 % des adultes canadiens n'ont pas eu accès aux services de santé mentale lorsqu'ils en avaient besoin en raison du coût[v]. La *Loi canadienne sur la santé* stipule que le système couvre les services médicalement nécessaires et les services fournis par des médecins. Cela ne comprend pas une grande partie des services psychologiques comme le counseling et la thérapie ni le soutien par les pairs. Pour accéder à ces services, certains Canadiens doivent payer de leur poche, tandis que d'autres peuvent bénéficier d'une assurance maladie privée par l'intermédiaire de leur employeur, mais la couverture est souvent limitée à quelques séances. Ces services peuvent être onéreux et leur coût peut même être prohibitif, surtout en période de difficultés économiques.

Le financement des soins de santé mentale au Canada continue d'être inférieur à celui des soins de santé physique, une omission de longue date à laquelle il faut remédier. De nombreuses études montrent que les services de santé mentale correctement financés ont un rendement du capital investi positif.

SoinsSanté*CAN* soutient la législation sur la parité en santé mentale qui garantit un accès rapide à des soins de santé mentale et de toxicomanie inclusifs et de qualité, et qui établit un financement approprié, durable et à long terme pour les services de santé mentale et de toxicomanie à la grandeur du Canada. À cet effet, SoinsSanté*CAN* a signé une lettre ouverte de l'Association canadienne pour la santé mentale demandant au ministre fédéral de la Santé de revoir la *Loi canadienne sur la santé* pour inclure explicitement les services communautaires de santé mentale et de toxicomanie afin de favoriser l'équité en matière de santé dans tout le Canada.

LA STIGMATISATION EMPÊCHE DES PERSONNES DE DEMANDER DE L'AIDE :

La stigmatisation est un préjugé qui imprègne notre vision des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Des personnes peuvent avoir honte, se sentir jugées par les autres ou avoir peur de demander de l'aide en raison de la stigmatisation ou des préjugés qu'elles subissent. Elles peuvent également être victimes de discrimination en raison de la stigmatisation et éprouver des difficultés à accéder aux soins de santé, à un emploi et à un logement. Certaines personnes vivant avec des problèmes de santé mentale ont déclaré que la stigmatisation de la maladie était pire que la maladie elle-même[vi]. Selon la CSMC, 60 % des personnes ayant un problème de santé mentale ou une maladie mentale ne chercheront pas à obtenir de l'aide par crainte d'être étiquetées[vii]. Lorsque les personnes cherchent un traitement, elles peuvent subir des préjugés de la part de leurs prestataires de soins de santé et d'autres personnes. Les professionnels de la santé ne sont pas non plus épargnés par la stigmatisation des maladies mentales en milieu de travail.

Si un Canadien sur cinq souffre d'une maladie mentale chaque année, il est important que tout le monde essaie de comprendre comment les causes et les impacts de la stigmatisation de la maladie mentale peuvent se manifester. La création d'un monde exempt de stigmatisation est peut-être un objectif plus ambitieux, mais les dirigeants peuvent prendre des mesures pour éliminer les obstacles afin de prévenir les préjugés et la discrimination dont sont victimes les personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale, ainsi que pour fournir des soins de santé mentale de qualité qui reflètent les besoins des communautés dans tout le Canada.

SoinsSanté*CAN* exhorte les décideurs et les leaders de la santé à promouvoir la santé mentale dans les contextes quotidiens, à démanteler la stigmatisation et à décourager la diffusion d'informations erronées sur les personnes souffrant de maladies mentales et de problèmes de toxicomanie.

LA MALADIE MENTALE EST EN HAUSSE CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES :

On estime que 1,6 million d'enfants et de jeunes au Canada sont aux prises avec un trouble de santé mentale[viii]. La prévalence croissante de la maladie mentale chez les enfants et les adolescents est un problème de plus en plus important au Canada, en particulier depuis la COVID-19. Jeunesse, J'écoute a rapporté deux fois plus d'appels et d'interactions en 2020 qu'en 2019[ix] et le nombre d'interactions de service avec Jeunesse, J'écoute n'est pas revenu aux niveaux d'avant la pandémie, mais a continué d'augmenter[x].

Les jeunes qui luttent contre des problèmes de santé mentale sont susceptibles d'en souffrir à l'âge adulte. 70 % des personnes atteintes d'une maladie mentale voient leurs symptômes apparaître avant l'âge de 18 ans[xi], d'où l'importance cruciale d'un diagnostic et d'une intervention précoces chez les enfants et les adolescents. Retarder le traitement des troubles mentaux peut nuire à la santé et au bien-être social d'une jeune personne. Au Canada, il arrive trop souvent que les enfants et les jeunes n'aient pas accès aux soins de santé mentale en temps voulu. Les temps d'attente pour le counseling et la thérapie peuvent être particulièrement longs pour les enfants et les jeunes[xii]. 75 % des enfants qui souffrent de troubles mentaux n'ont pas accès à des services de traitement spécialisés[xiii].

Un récent rapport du Conference Board of Canada estime que les longs délais avant que les enfants et les jeunes atteints de troubles d'anxiété et de dépression reçoivent les soins de santé mentale dont ils ont besoin entraînent chaque année des coûts socioéconomiques estimés à 4 milliards de dollars pour le Canada[xiv].

L'annonce d'un nouvel investissement de 500 millions de dollars pour un nouveau Fonds pour la santé mentale des jeunes dans le budget fédéral de 2024 a été bien accueillie, mais elle ne réparera pas rapidement le système de soins de santé des enfants qui manque de ressources. Il y a plus à faire et SoinsSanté*CAN* encourage les décideurs à mettre en œuvre les 27 recommandations du Rapport du Comité permanent de la santé sur la santé des enfants afin de renforcer les soins de santé pour les enfants et les jeunes du Canada.

LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ NE SONT PAS IMMUNISÉS CONTRE LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE :

Les travailleurs de la santé connaissent des taux plus élevés d'épuisement professionnel, de stress et d'anxiété, amplifiés par la COVID-19, ce qui entraîne des taux très élevés de postes à pourvoir dans le secteur de la santé et une augmentation des heures supplémentaires, des congés de maladie et du roulement de personnel[xv].

Le personnel de la santé est très sollicité, ce qui compromet la santé mentale des prestataires de soins et peut, à son tour, amener les travailleurs de la santé à quitter le domaine, ce qui cause encore plus de stress et augmente le fardeau des travailleurs restés en poste.

Pour être efficace, la transformation du système de santé doit pouvoir compter sur un personnel de la santé compétent, résilient et en nombre suffisant. Il est donc essentiel que le milieu de travail soit favorable et compréhensif et qu'il priorise la santé mentale et psychologique des travailleurs de la santé. Dans des conditions de travail défavorables, un travailleur de la santé peut ne pas se sentir en sécurité lorsqu'il parle de ses problèmes de santé mentale et ne pas chercher le soutien dont il a besoin; au bout du compte, l'absentéisme dû à la maladie mentale et à l'invalidité contribue au cycle de pénurie de personnel dans les soins de santé[xvi].

Dans le cadre d'une table ronde des membres de SoinsSanté*CAN* sur les soins de santé mentale et de toxicomanie en 2022, les participants ont souligné la nécessité d'élaborer un plan pancanadien de planification de la main-d'œuvre. Depuis lors, SoinsSanté*CAN* en a fréquemment fait la recommandation au gouvernement fédéral. Pour inverser la tendance dans le nombre d'emplois vacants qui demeure élevé, il faut mettre l'accent sur des mesures qui visent à atténuer les dommages psychologiques causés par des années de piètre planification de la main-d'œuvre et de planification à courte vue.

UNE MAUVAISE INTÉGRATION DE LA PRÉVENTION ET DES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ :

Les déterminants sociaux de la santé sont les facteurs qui influencent la santé d'une population. Le Canada doit mettre davantage l'accent sur les soins préventifs et s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé afin de réduire la charge de morbidité et les facteurs de risque associés à la santé mentale et à la toxicomanie, d'améliorer la santé de la population et d'alléger la charge qui pèse sur le système. Il est important d'identifier les causes profondes des problèmes de santé mentale et de toxicomanie et de mettre en place des programmes de prévention pour y remédier, ainsi que des soutiens communautaires pour que les personnes n'en arrivent pas à avoir besoin de soins dans des établissements de soins aigus.

SoinsSanté*CAN* demande au gouvernement fédéral d'officialiser une « approche qui intègre la santé dans toutes les politiques » afin d'améliorer les résultats en santé et les services à la population de tout le Canada.

DES PRATIQUES INNOVANTES ET PROMETTEUSES POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ MENTALE DU CANADA

Les organisations de soins de santé du Canada développent et coordonnent leurs activités avec des partenaires en vue de fournir ***« les bons soins, au bon moment, par la bonne équipe, au bon endroit »***[xvii] aux personnes de leurs communautés qui ont besoin de services de santé mentale et de toxicomanie. Voici cinq exemples d'initiatives innovantes et prometteuses de nos membres :

1. La ligne d'aide 9-8-8 en cas de crise de suicide est un bon exemple de collaboration de diverses parties fédérales et de partenariat avec les communautés. Dirigé et coordonné par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), le 9-8-8 permet d'entrer en contact avec des répondants formés pour répondre aux appels et aux textos et qui s'assurent de vous mettre en contact avec un intervenant d'une des quelque 30 lignes de crise locales à la grandeur du Canada. Le service offre un soutien respectueux des traumatismes et de la culture à toute personne qui pense au suicide ou qui s'inquiète pour quelqu'un qu'elle connaît.

2. Le programme « Waypoint à domicile » lancé par le Centre de soins de santé mentale Waypoint, est le premier hôpital de l'Ontario à offrir un programme communautaire qui fournit des soins à domicile pour aider les patients à recevoir le soutien dont ils ont besoin après leur sortie de Waypoint. Le programme « À domicile » utilise une approche basée sur une équipe composée de spécialistes de la santé mentale et de la toxicomanie, d'infirmières, de thérapeutes comportementaux, de travailleurs de soutien personnel et d'autres professionnels.

3. Les centres Services intégrés pour les jeunes offrent sans frais un endroit centralisé et sécuritaire où les jeunes peuvent accéder à un soutien pour leurs problèmes de santé mentale et d'autres besoins, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin. Il existe des services intégrés pour les jeunes (IYS) dans neuf provinces. En Nouvelle-Écosse, le programme est coordonné par IWK Health. D'ici 2027, huit sites IYS seront opérationnels dans la province de Nouvelle-Écosse.

4. Soins communs Manitoba opère des cliniques d'accès rapide au traitement des dépendances à sept endroits dans la province. Les cliniques sont des centres de consultation sans rendez-vous pour les adultes qui recherchent de l'aide en matière de toxicomanie et de soins aux toxicomanes. Elles proposent également un traitement aux personnes susceptibles d'avoir des problèmes de santé liés à des dépendances, comme l'hépatite. Des produits de réduction des méfaits sont disponibles dans toutes les cliniques. Des cliniques virtuelles ont également été lancées récemment.

5. Le Réseau universitaire de la santé (RUS) prescrit du logement pour des patients sans-abri à Toronto. Le RUS s'est associé avec la Ville de Toronto, Centraide du Grand Toronto et l'organisme caritatif Fred Victor pour bâtir 51 logements supervisés destinés à des utilisateurs fréquents du système de santé. Les interventions axées sur le logement permettent de s'attaquer aux causes profondes des problèmes de santé mentale. Fred Victor gérera et exploitera les unités, et son personnel fournira également des services d'intégration sociale et communautaire, des repas quotidiens, un soutien intégré en matière de santé mentale, des services de réduction des méfaits, des services d'aide à la personne pour les clients souffrant de handicaps physiques, ainsi qu'un soutien juridique et un soutien pour naviguer dans le système de justice.

ALLER DE L'AVANT AVEC LE CADRE DES SOINS DE SANTÉ MENTALE DE QUALITÉ

Les prochaines étapes exigent des décideurs politiques qu'ils ouvrent des voies pour étendre, diffuser et mettre en œuvre des innovations fondées sur des données probantes, des pratiques et des politiques prometteuses qui transformeront le système de soins de santé mentale du Canada pour en faire le système de meilleure qualité que souhaitent les Canadiens.

LES DÉCIDEURS POLITIQUES DOIVENT AGIR MAINTENANT

La mise en œuvre du Cadre des soins de santé mentale de qualité est une mesure que les organisations de soins de santé peuvent prendre dès maintenant. Des cadres de soins de qualité ont déjà été élaborés dans le secteur de la santé au Canada, mais ce cadre de qualité porte plus spécifiquement sur la santé mentale et peut être un outil utile pour guider les actions visant à mettre en œuvre des pratiques innovantes et prometteuses afin de relever les défis et de transformer le système de soins de santé mentale du Canada en un système de plus grande qualité que les Canadiens méritent. SoinsSanté*CAN est* en train d'actualiser le cadre et de créer une boîte à outils de mise en œuvre pour faciliter sa diffusion.

SoinsSanté*CAN* reste à l'écoute de ses membres. Si votre organisation a des questions, des préoccupations ou des commentaires en lien avec ces développements, n'hésitez pas à nous contacter.

Emily Follwell
Analyste des politiques
et de la recherche

Siri Chunduri
Analyste des politiques
et de la recherche
schunduri@healthcarecan.ca

Jonathan Mitchell
Vice-président, Recherche et politiques
jmitchell@healthcarecan.ca

[i] https://www.camh.ca/en/driving-change/the-crisis-is-real/mental-health-statistics
[ii] Ibid.
[iii] Ibid.
[iv] https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00011-fra.htm
[v] https://www.cihi.ca/fr/les-canadiens-signalent-que-leurs-besoins-en-matiere-de-soins-de-sante-mentale-augmentent-tout
[vi] https://commissionsantementale.ca/resource/stigmatisation-les-faits/?_gl=1*1saub6p*_ga*MTQ0NTE4ODU2NS4xNzI5NTI0NTc1*_ga_0X7SS473K6*MTcyOTUyNDU3NC4xLjAuMTcyOTUyNDU3NC42MC4wLjA./
[vii] https://commissionsantementale.ca/ce-que-nous-faisons/lutter-contre-la-stigmatisation/?_gl=1*tv5n0l*_ga*MTQ0NTE4ODU2NS4xNzI5NTI0NTc1*_ga_0X7SS473K6*MTcyOTUyNDU3NC4xLjEuMTcyOTUyNDYyMS4xMy4wLjA.
[viii] https://ic15.esolg.ca/12564116_ChildrensHealthcareCanada/en/news/Statements/nuturing-minds-for-secure-futures_2023.pdf
[ix] https://ic15.esolg.ca/12564116_ChildrensHealthcareCanada/en/news/Statements/nuturing-minds-for-secure-futures_2023.pdf
[x] https://kidshelpphone.ca/get-insights/home#tour-data-trends
[xi] https://mentalhealthcommission.ca/what-we-do/children-and-youth//
[xii] https://ymhc.ngo/fr/blogs/ymhc-blog/youth-mental-health-reality-the-difference-we-can-makee
[xiii] https://www.camh.ca/fr/agent-du-changement/la-crise-est-reelle
[xiv] https://ic15.esolg.ca/12564116_ChildrensHealthcareCanada/en/news/Statements/nuturing-minds-for-secure-futures_2023.pdf
[xv] https://www.healthcarecan.ca/wp-content/themes/camyno/assets/document/HHRAC/HHRACSurveyInfographic_FinalFR.pdf?target=blankk
[xvi] https://commissionsantementale.ca/vecteur/prendre-soin-du-personnel-de-la-sante/?_gl=1*94ydjh*_ga*MTQ0NTE4ODU2NS4xNzI5NTI0NTc1*_ga_0X7SS473K6*MTcyOTUyNDU3NC4xLjEuMTcyOTUyNDg5MS42MC4wLjA./
[xvii] Follwell, E., Chunduri, S., et al. (2021, March). The Quality Mental Health Care Network: A roadmap to improving quality mental healthcare in Canada. *Healthcare Management Forum*. 34(2). 100-106.